



AVIS PUBLIC DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

Prenez avis que le Comité de démolition de la Ville de Saint-Amable se prononcera, lors de sa séance publique du **9 février 2026**, sur deux demandes d'autorisation de démolition visant les bâtiments principaux des propriétés ci-dessous :

- Désignation cadastrale : Lot numéro (lot 5 881 513) du cadastre du Québec
Adresse : **150, rue Thomas**

- Désignation cadastrale : Lot numéro (lot 5 975 350) du cadastre du Québec
Adresse : **954, rue Paul**

Toute personne qui veut **s'opposer à la demande de démolition** doit, dans les **10 jours de la publication de l'avis public** ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, **faire connaître par écrit son opposition motivée** à la greffière de la Ville, soit par courriel à greffe@st-amable.qc.ca, soit par la poste aux coordonnées suivantes :

Direction du greffe / à l'attention de la greffière,
575, rue Principale,
Saint-Amable (Québec)
J0L 1N0.

Le comité statuera sur la demande, le **9 février 2026 à 18h00**, à la salle Simon Lacoste, située au 575, rue Principale, à Saint-Amable. Cette séance est publique.

Pour obtenir plus de renseignements sur ce projet, veuillez communiquer avec la Direction de l'urbanisme au 450-649-3555 poste 280 ou vous présenter à l'Hôtel de ville durant les heures régulières de bureau.

Donné à Saint-Amable, le 22 janvier 2026.

M^e Isabelle Paquette
Greffière